



08 Février 2008,

### COMMUNIQUE DE PRESSE DE LA C.N.A.F.C.

#### Amélioration de la mesure de l'évolution du pouvoir d'achat

La **CNAFC** a participé aux travaux de la commission sur la mesure de l'évolution du pouvoir d'achat. Cette commission, présidée par Monsieur **Alain Quinet** Inspecteur Général des Finances, a remis ses recommandations le **5 février** 2008 à Madame **Christine Lagarde**, Ministre de l'Economie.

Les propositions phares qui visent à mesurer au plus près l'évolution du pouvoir d'achat nous semblent mieux prendre en compte la réalité quotidienne des familles. Trois d'entre elles visent à :

- **analyser le pouvoir d'achat par unité de consommation** (c'est-à-dire le revenu disponible par ménage en tenant compte de la taille et de la composition du ménage) ;
- **élargir les notions de dépenses contraintes** (loyer, impôts, téléphone, internet, assurances ou encore dépenses de cantine) **et de revenu « libéré »** de ces dernières ;
- **mieux prendre en compte les dépenses de logement** (remboursement d'emprunt pour les logements neufs).

S'agissant plus particulièrement des familles, la **CNAFC** salue la décision de mesurer régulièrement l'évolution du pouvoir d'achat suivant la taille des familles. Ces mesures permettront d'appuyer la politique familiale sur des éléments objectifs, notamment pour les familles nombreuses.

Comme tous les membres de la commission, la **CNAFC** souhaite que ces travaux soient poursuivis.

Contact : **Caroline Cutté** - 01.48.78.81.61 – Chargée de Communication